

## GESTION DES PATRIMOINES

### Entretien des bâtiments et politique énergétique

*Le patrimoine bâti de la ville de Chêne-Bougeries compte plus de 60 bâtiments et représente une valeur immobilière de plus de CHF 160 millions. Il est donc fondamental de l'entretenir afin de ne pas le laisser se détériorer.*

Réunis en séance le 14 janvier 2014, les membres de la commission Finances du Conseil municipal ont cependant décidé de préaviser défavorablement une proposition de crédit pour une expertise permettant de fixer le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux sur les immeubles locatifs communaux.

En lien avec les lois en vigueur, des interventions parfois ponctuelles mais plus souvent complètes sont nécessaires. Ce processus a démarré au courant de l'été 2011, en donnant la priorité aux immeubles relevant du patrimoine administratif (bâtiments scolaires, institutions pour la jeunesse, bâtiments hébergeant les services communaux, ...).

### Groupe scolaire de la Gradelle

Ainsi, après avoir décidé lors de sa séance du 20 septembre 2012 de voter un crédit d'étude d'un montant de CHF 700'000.- TTC, le Conseil municipal s'est vu proposer lors de sa séance du 30 janvier 2014 le vote d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 10'767'177.- destiné à réaliser des travaux de rénovation des façades du groupe scolaire de la Gradelle, suite à une proposition de prestations élaborée par ATBA l'atelier, bureau d'architectes SA.

### Mairie

Lors de sa séance du 14 novembre 2013, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 440'000.- TTC pour réaliser des travaux d'assainissement et de rénovation partielle du bâtiment de la mairie. Au vu de l'état des murs intérieurs, situés dans le sous-sol semi-enterré du bâtiment, la mise en place d'une chemise drainante était plus que nécessaire, voire urgente.

En complément à ces travaux d'assainissement en tant que tels, des travaux de rénovation partielle du sous-sol, reposant avant tout sur l'installation d'une ventilation double flux monobloc avec reprise, ont été engagés au tout début de l'été.

### « Le Petit Manège »

Lors de cette même séance du 14 novembre 2013, le Conseil municipal a également voté un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'150'000.- TTC destiné à des travaux de rénovation et de transformation des locaux mis à disposition de la garderie « Le Petit Manège », situés 4 place de l'Étrier dans le quartier de la Gradelle.

Ce projet de transformation, portant sur des surfaces nettes de 316 m<sup>2</sup> et un volume SIA de 1'195 m<sup>3</sup>, confié au bureau d'architecture Ris et Chabloz SA, a bien évidemment été établi en étroite concertation avec les utilisateurs, ceci avec l'aide de Mme Marie-Françoise de Tassigny, consultante et mandataire de la commune.

En marge des travaux de rénovation proprement dit, valorisés à CHF 692'924.- TTC, des travaux de mise en conformité thermique ont également été effectués pour un coût estimé de CHF 402'000.- TTC environ.

Concernant les aménagements extérieurs, il convient de rappeler que des travaux avaient été effectués, au courant de l'été 2013 déjà, afin d'installer un revêtement synthétique souple sur l'ensemble de l'espace privatif mis à disposition du jardin d'enfants.

### **Bassin-fontaine de la place Colonel-Alfr. Audéoud**

A relever encore que le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 6 mars 2014, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 75'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux complémentaires dans et autour du bassin-fontaine situé sur la place Colonel-Audéoud.

En effet, l'étanchéité de ce bassin-fontaine, lequel avait fait l'objet d'un concours initié le 14 février 2009 en vue d'installer une œuvre artistique pérenne, demeurait problématique nonobstant une série de travaux complémentaires réalisés en 2011 et 2012. La reprogrammation des jets d'eau et de lumière, dont la couleur est sensée varier au gré des saisons, sera confiée à l'École de mécatronique industrielle de Genève.



Le « Petit Manège » a été transformé et rénové d'avril à août 2014.